



La citoyenneté, ça s'apprend

Mots clés: La voix du Congo profond, éducation, citoyenneté, RDC

La RDC est maintenant dotée d'institutions démocratiques et d'un président élu au suffrage universel. Prochaine étape : sensibiliser la population à son rôle de citoyen.



Auteur(s): Alain Huart, Chantal Tombu, Alice Van der Elstraeten

Date de publication: Juin 2012

Catégorie(s): Politique agricole, planification, décentralisation, recherche scientifique • Construire son avenir, éducation, santé, énergie, eau, habitat

Province(s): Kinshasa • Bandundu • Équateur • Province Orientale • Nord-Kivu • Sud-Kivu • Maniema • Katanga • Kasai-Oriental • Kasai-Occidental • Bas-Congo

Partenaire(s): Agence belge de Développement, CTB • Ministère de l'agriculture et du Développement rural (RDC) • Ministère de l'éducation • WWF • Coopération allemande

Nombre de pages: 2

Identification: F-ECJ-E2-S2-2



La bonne gouvernance et la décentralisation peuvent aider à reconstruire la société de la RDC. Néanmoins, une société ne se reconstruit pas sans la participation de tous : il s'agit d'un vaste chantier pour lequel tous doivent travailler ensemble.

Notre pays est désormais doté d'institutions démocratiques et d'un président élu au suffrage universel. La bonne gouvernance et la décentralisation sont des mots que nous rencontrons souvent. Ce sont des principes qui peuvent nous aider à reconstruire notre société. Néanmoins une société ne se reconstruit pas sans la participation de tous ! Il s'agit d'un long processus, un vaste chantier collectif pour lequel nous devons tous travailler ensemble : l'État (élu et fonctionnaires), la société civile (ONG, congrégations religieuses, organisations paysannes...) et le secteur privé.

L'information publique doit être à la portée de tous, objective et facile à comprendre. Pour faciliter l'accès à l'information et la compréhension de celle-ci, il faut vulgariser les lois et les décisions étatiques, les expliquer simplement, les traduire aussi dans les langues nationales. C'est alors que chacun est en mesure d'appliquer les décisions publiques. Des cadres de concertation entre les gouvernants et les gouvernés améliorent l'échange. Les associations paysannes et les Conseils Agricoles Ruraux de Gestion (CARG) sont aussi des plate-formes pour vulgariser les informations essentielles au développement.

Il est nécessaire de sensibiliser la population à son rôle d'électeur et de citoyen,

non seulement en période d'élection mais aussi durant les mandats. La formation des électeurs et des électrices est une nécessité ressentie par tous et toutes, elle doit éveiller l'esprit critique, favoriser les prises de conscience et permettre à tous et toutes de se forger une opinion personnelle, au sein d'un échange d'idées. Pour la jeunesse d'aujourd'hui et de demain, il est indispensable de remettre en valeur un système éducatif adapté à de nouveaux enjeux, sociaux et environnementaux.

Plutôt que l'exploitation anarchique de nos ressources naturelles, nous devons installer un plan d'action national pour lutter contre la déforestation sans pénaliser les habitants, préserver la biodiversité des écosystèmes, organiser le développement urbain de nos villes, favoriser l'éducation, aménager les campagnes et les relier aux villes.

La citoyenneté, c'est le fait pour une personne, pour une famille ou pour un groupe, d'être reconnu comme membre d'un État et d'avoir le droit de participer à sa vie politique. Au sens juridique, c'est un principe de légitimité.

D'une manière générale, un citoyen est une personne qui relève de l'autorité et de la protection d'un État et, par conséquent, il jouit de droits civils et politiques, mais a aussi des devoirs envers cet État. Les droits sont les droits de l'homme, les droits civils, les droits politiques, les droits sociaux...

Les devoirs sont accomplis par les citoyens pour le bien de la collectivité (impôts, service militaire, etc.) et définis par les lois des pays dans lequel ils vivent. Chaque citoyen exerce à sa façon la citoyenneté telle qu'elle est établie par les lois et intégrée dans l'ensemble des mœurs de la société à laquelle il appartient.

La citoyenneté se retrouve dans toutes nos actions, même les plus petites !

Les déchets comme les sachets plastiques doivent être recyclés impérativement car ils polluent et enlaidissent nos villes. Selon la qualité du plastique utilisé, il faut entre 100 à 450 années pour qu'il se dégrade. Les déchets biodégradables peuvent devenir du compost, si on les trie avec méthode. Élus et électeurs sont responsables de ces actions.



Aimé Mpane, détail d'une sculpture.

La citoyenneté est intimement liée à la démocratie. Être citoyen implique que l'on fait partie d'un corps politique, un État, et que l'on a dans ce corps politique des droits et des devoirs. Un citoyen a plusieurs devoirs comme payer des impôts, respecter les lois, chercher à concilier éthique, responsabilité et rentabilité.

En démocratie, chaque citoyen est détenteur d'une partie de la souveraineté politique, c'est donc l'ensemble des citoyens qui, par élection, choisissent les gouvernants. La communauté des citoyens forme la nation, cimentée par des valeurs comme l'unité et la solidarité par exemple.

La citoyenneté est aussi une composante du lien social. C'est en particulier l'égalité de droits associée à la citoyenneté qui fonde le lien social dans la société démocratique moderne. Les citoyens d'une même nation forment une communauté politique.



« Le citoyen est un être éminemment politique qui exprime non pas son intérêt individuel mais l'intérêt général. Cet intérêt général ne se résume pas à la somme des volontés particulières mais la dépasse. »

Jean Jacques Rousseau